

fectionner l'éducation des jeunes pensionnaires, se prit d'enthousiasme pour sa parente, et en parla à la cour comme d'une sainte persécutée. Les duchesses de Béthune, de Beauvilliers, de Chevreuse et de Mortemart, devinrent également ardentes quiétistes, et bientôt Jeanne Guyon fut à la mode.

Par l'entremise de ses nouvelles protectrices, la belle Jeanne fut mise en liberté et obtint même l'insigne faveur d'être présentée à madame de Maintenon. Ses infortunes, sa résignation, son éloquence entraînant lorsqu'elle parlait de Dieu, sa beauté remarquable, la rendirent intéressante aux yeux de la favorite et lui valurent son amitié. Jeanne Guyon fut admise dans l'intimité du roi, et compta bientôt parmi ses filles spirituelles toutes les nobles élèves de Saint-Cyr.

Ce fut dans cette maison qu'elle rencontra Fénelon et que commença la liaison de l'ardente quiétiste et du tendre abbé. « Celui-ci, adonné depuis longtemps à un spiritualisme raffiné, dit Saint-Simon, goûta les doctrines de Jeanne, et » affirma à la Maintenon que la quiétiste était la plus sublime » des saintes. C'est alors qu'il devint le directeur des brebis » distinguées du petit troupeau que Jeanne Guyon s'était fait, » affectant néanmoins de ne les conduire que sous la direction de cette prophétesse, qui était introduite dans le sanctuaire de la conscience de ces gentilles pucelles. En outre » elle faisait des échappées continuelles à Paris, chez monseigneur le duc de Bourgogne lui-même, où elle faisait des » instructions à ses fidèles ordinaires, madame de Morstein, » la comtesse de Guiche et d'autres nobles dames qui se dérobai-ent à la cour pour venir profiter de la manne que Jeanne » Guyon répandait dans le désert de leur âme. »

Un événement vint troubler le petit troupeau; Fénelon fut nommé à l'archevêché de Cambrai. Tous les quiétistes se récrièrent, car c'était le siège de Paris qu'ils voulaient pour leur directeur, et non celui de Cambrai, qu'ils considéraient avec mépris comme un diocèse de campagne. L'archevêché de Paris aurait mis en effet Fénelon à la tête du clergé, dans une place de confiance immédiate et durable, eût obligé chacun à compter avec lui, et l'eût mis dans une situation à tout oser pour Jeanne Guyon et pour sa doctrine, qui se propageait avec une extrême rapidité. Cependant quelque mystérieuses que fussent les réunions des adeptes de Jeanne, les jésuites parvinrent à en pénétrer le secret; ils s'effrayèrent alors du nombre et de la qualité des disciples de la quiétiste; ils attaquèrent ses ouvrages et cherchèrent à soulever des scrupules dans la conscience de Louis XIV: ils y réussirent. Le grand roi, craignant d'avoir cédé à de coupables inspirations en protégeant une femme accusée de quiétisme, voulut que le Père Bourdaloue examinât ses doctrines; et d'après l'opinion du prédicateur, il lui fit signifier qu'elle eût à interrompre ses visites à Saint-Cyr.

Madame de Maintenon écrivit de son côté à Jeanne Guyon, qu'elle devait, pour sa propre sûreté, quitter Paris et se retirer dans quelque village, en ayant même le soin de ne découvrir le lieu de sa retraite à personne. La pauvre persécutée obéit, chercha à se soustraire à tous les regards et à se faire oublier, mais il était trop tard; l'attention publique se trouvait éveillée par les jésuites; et ceux-ci tenant à honneur de montrer leur pouvoir sur l'esprit du roi, résolurent de la perdre. D'abord ils firent circuler une espèce de confession

attribuée au Père Lacombe, et dans laquelle le barnabite demandait pardon à Dieu et aux hommes d'être tombé avec sa belle pénitente dans des excès et des misères d'une affreuse immoralité; d'avoir été précipité par un entraînement de folie et de fureur dans des désordres que la loi défend, sans néanmoins qu'il eût l'intention de mal faire, et seulement parce qu'il s'était figuré que Dieu exigeait de lui qu'il accomplît toutes ces abominations, quoiqu'il en eût prévu les terribles conséquences. Ensuite les bons Pères répandirent adroitement les allégations les plus calomnieuses sur Jeanne, accréditèrent les soupçons les plus outrageants pour son honneur, et cherchèrent à faire croire qu'elle se cachait pour éviter la honte d'être démasquée aux yeux de tous.

Jeanne Guyon, instruite par Fénelon des accusations scandaleuses dont elle était l'objet, prit le parti de sortir de sa retraite, et demanda à être jugée, elle et ses écrits, par une commission composée en nombre égal d'ecclésiastiques et de laïques. Sa requête fut agréée : le roi nomma une commission composée de trois juges ecclésiastiques, Bossuet, évêque de Meaux, monseigneur de Noailles, évêque de Châlons, et Tronson, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice; mais il refusa de leur adjoindre trois laïques. Jeanne obtint seulement, par le crédit de madame de Maintenon, que Fénelon, qui n'était point encore installé à l'archevêché de Cambrai, fût admis dans le sein de l'assemblée.

Les quatre prélats tinrent leurs réunions au village d'Issy, ce qui les fit appeler « les conférences d'Issy. » Dès la première séance, Bossuet avoua qu'il connaissait très-imparfaitement les ouvrages mystiques de l'accusée, et pria Fénelon

d'en faire des extraits. L'archevêque de Cambrai se rendit à l'invitation de Bossuet, dans l'espérance d'être utile à son amie et de faire triompher son innocence.

Malheureusement, pour prévenir le jugement qui allait être porté, le métropolitain de Paris, à l'instigation des jésuites, revendiqua le droit de décider seul une cause qui se plaidait dans son diocèse; et avant que les prélats eussent eu le temps de se former une opinion sur les doctrines de Jeanne Guyon, il publia un mandement par lequel il condamna la célèbre quiétiste comme enseignant des propositions fausses, tendant à l'hérésie, contraires à la parole de Dieu, capables de scandaliser les fidèles et d'offenser les oreilles pieuses.

Ce qu'il y eut de plus remarquable dans cette censure, c'est qu'elle fut prononcée par un prélat qui ne connaissait ni les livres qu'il anathématisait ni aucun des ouvrages de piété qui paraissaient, et cela au dire de Fénelon lui-même.

Les commissaires d'Issy ne pouvant donner gain de cause à Jeanne Guyon contre l'archevêque, la condamnèrent également; toutefois ils procédèrent avec plus de ménagements, et au lieu de censurer les livres qui étaient soumis à leur examen, ils composèrent trente-quatre articles diamétralement opposés aux principes enseignés par les quiétistes, les présentèrent à Jeanne et la déterminèrent à y souscrire. Elle signa en outre les instructions pastorales qui furent publiées à l'appui des articles anti-mystiques, et fit une abjuration authentique de son prétendu apostolat.

Cette soumission lui valut un certificat favorable de Bossuet, attestant de son innocence et de son orthodoxie. Mais bientôt elle se laissa entraîner par ses inspirations, et re-

commença à propager les doctrines du quiétisme. Les jésuites demandèrent immédiatement au roi une lettre de cachet, et la firent conduire à Vincennes et ensuite à la Bastille.

Bossuet fit alors paraître un livre intitulé « Des états d'» raisons, » dans lequel l'auteur censurait sévèrement la célèbre quiétiste. L'évêque de Meaux voulut faire approuver son ouvrage par Fénélon, qui s'y refusa, sous le prétexte fort honorable qu'il avait promis de condamner les erreurs de Jeanne Guyon et non sa personne; l'archevêque de Cambrai annonça même à son collègue qu'il ne se ferait nullement scrupule de témoigner en toutes occasions de son estime pour cette femme; qu'il ne dénoncerait jamais à l'Église comme digne du feu celle qui n'avait d'autre tort à ses yeux que de ne pas savoir s'expliquer d'une manière assez lucide, et dont il connaissait suffisamment les sentiments religieux. Le vertueux prélat ne s'en tint pas à cette protestation en faveur de son ancienne amie, il résolut d'agir activement auprès de monseigneur de Noailles, qui avait été nouvellement promu à l'archevêché de Paris; il lui rendit plusieurs visites, en obtint l'élargissement de Jeanne Guyon de la Bastille et son admission dans une maison religieuse de Vaugirard; il fit plus encore, il entreprit la justification des doctrines de la pauvre recluse, et publia le livre remarquable intitulé « De » l'explication des maximes des saints sur la vie intérieure. »

Bossuet prit la plume pour répondre à Fénélon, attaqua son ouvrage sans ménagements, le dénonça à l'opinion publique comme une apologie cachée du quiétisme, une répétition des écrits de Jeanne Guyon, et il appela l'archevêque de Cambrai le nouveau Montan d'une seconde Priscille.

Fénélon riposta à son adversaire, se plaignit amèrement de ce que l'évêque de Meaux le faisait rêver les yeux ouverts et lui prêtait des raisonnements qu'il n'avait jamais tenus. Bientôt les discussions théologiques dégénérent en véritables disputes, et les deux prélats en vinrent jusqu'à se charger d'injures. Pour arrêter le scandale, le Père la Chaise intervint, se prononça en faveur de l'archevêque de Cambrai, et déclara que son antagoniste passait les bornes des convenances, et montrait une irritation qui était tout à fait contraire aux préceptes de la charité apostolique.

Bossuet, furieux du triomphe de Fénélon, courut se jeter aux pieds du roi, lui demanda pardon de ne pas avoir dénoncé plus tôt les abominables doctrines des nouveaux molinosistes, et accusa l'archevêque de Cambrai d'être le fauteur de l'hérésie des quiétistes. Cette fois, l'évêque de Meaux l'emporta sur son adversaire, grâce à l'appui de la Maintenon, qui ne pouvait pardonner à Fénélon son opposition à la publicité de son mariage secret avec Louis XIV. Sa majesté, après avoir écouté favorablement Bossuet, écrivit en cour de Rome pour solliciter la condamnation du livre des « Maximes des saints. »

Malgré les instances du monarque, sa Sainteté Innocent XII manifesta une grande répugnance à poursuivre un évêque qui s'était toujours montré un des plus zélés défenseurs de l'infaillibilité et de l'omnipotence pontificale; et, tout en se rendant aux désirs de Louis XIV, il procéda avec une extrême lenteur, dans l'espoir que le roi, qui avait déjà soixante ans et qui était usé par les débauches, viendrait à mourir dans l'intervalle. Il nomma pour examiner l'ouvrage

deux commissions qui tinrent, l'une douze conférences, et la seconde vingt et une, sans rien décider; une troisième commission employa cinquante-deux séances pour déterminer les propositions censurables dans le livre des « Maximes des » saints, » et trente-sept pour délibérer sur la manière dont sa Sainteté les censurerait.

Pendant que cette affaire occupait les théologiens romains, on préludait en France à une information contre le Père Lacombe, qui était détenu au château de Vincennes, et on le contraignait par la torture à signer un écrit dans lequel il exhortait Jeanne Guyon à se repentir de sa coupable intimité avec lui et avec l'archevêque de Cambrai.

Cette confession, arrachée à un pauvre moine qui était devenu presque fou par suite des mauvais traitements qu'il avait eus à subir, fut scandaleusement colportée dans Paris, pour jeter de l'infamie sur Fénélon et sur l'infortunée Jeanne. Ce fut en vain que le prélat réclama contre un pareil acte, et demanda justice des calomniateurs, dans une lettre qu'il envoya par un autre prélat à Louis XIV. Sa majesté, loin de donner la plus légère satisfaction à l'archevêque de Cambrai, s'emporta contre l'ambassadeur, appela Fénélon un fanatique protecteur du vice, et son amie une extravagante corrompue, et annonça qu'il allait sévir contre les deux coupables. En effet, dès le lendemain l'archevêque recevait un ordre d'exil du gracieux monarque, et madame de la Mothe Guyon était plongée de nouveau dans les cachots de la Bastille. Cette femme célèbre y resta une année entière, et n'en sortit que pour être exilée dans une des terres de son fils aîné, où elle vécut encore quinze années au milieu des pra-

tiques de la plus édifiante vertu. Quant au Père Lacombe, il fut transféré de Vincennes à Charenton, où il mourut fou.

Enfin arriva de Rome la bulle du saint-père où se trouvaient condamnées vingt-trois propositions du livre des « Maximes de saints. » L'archevêque de Cambrai, qui était déjà relégué dans son diocèse et qui avait reconnu l'inutilité de ses efforts pour résister à ses ennemis, ne voulut pas empirer sa position, et se soumit aux censures ecclésiastiques.

Ainsi se termina la querelle qui divisait les deux plus illustres prélats du dix-septième siècle, Fénélon et Bossuet. Et si l'on s'étonne de cet acharnement que montra Louis XIV dans ses persécutions religieuses contre le vertueux précepteur du duc de Bourgogne, qui fut plus tard dauphin de France, on trouvera l'explication de sa conduite dans l'admirable lettre que lui adressa Fénélon lors de son avènement au siège archiepiscopal de Cambrai : « Sire, depuis environ » trente ans vos principaux ministres ont ébranlé et renversé » toutes les anciennes maximes de l'état pour faire monter » jusqu'au comble votre autorité, qui était devenue la leur, » parce qu'elle était dans leurs mains. On n'a plus parlé de » l'état ni des règles, on a parlé du roi et de son bon plaisir; » on a poussé vos revenus et vos dépenses à l'infini; on vous » a élevé jusqu'au ciel pour avoir effacé, disait-on, tous vos » prédécesseurs ensemble, c'est-à-dire pour avoir appauvri » la France entière, afin d'introduire à la cour un luxe mons- » trueux et incurable. Ces infâmes ont voulu vous élever » sur les ruines de toutes les conditions de l'état, comme si » vous pouviez être grand en ruinant les peuples sur lesquels » votre grandeur est fondée.

» Vous avez été jaloux de votre autorité dans les choses  
 » extérieures; mais pour le fond, chaque ministre a été le  
 » maître dans l'étendue de son administration. Vous avez cru  
 » gouverner parce que vous avez réglé les limites entre ceux  
 » qui gouvernaient. Ils ont bien montré au public leur puis-  
 » sance, et on ne l'a que trop sentie. Ils sont durs, hautains,  
 » injustes, violents, corrupteurs; ils n'observent aucune  
 » règle d'équité ni pour l'administration intérieure de l'état  
 » ni pour les négociations étrangères; ils se contentent de  
 » menacer, d'écraser, d'anéantir ceux qui leur résistent. Tous  
 » leurs efforts ne tendent qu'à un but, celui d'éloigner de  
 » votre personne les hommes de mérite qui pourraient leur  
 » faire ombre. Ils vous accoutument à recevoir sans cesse  
 » des louanges outrées qui vont jusqu'à l'idolâtrie, et que  
 » vous devriez rejeter avec indignation.

» Maintenant, grâce à vos ministres, votre nom est odieux  
 » à toute la France, et la France est insupportable à tous ses  
 » voisins; vous n'avez conservé aucun allié, parce que vous  
 » n'avez voulu que des esclaves!

» Vous avez pour conseiller un archevêque corrompu,  
 » scandaleux, incorrigible, faux, malin, artificieux, ennemi  
 » de toute vertu et qui persécute tous les gens de bien; vous  
 » vous en accommodez, parce qu'il ne songe qu'à vous  
 » plaire par ses flatteries, et parce qu'il vous prostitue son  
 » honneur. Vous lui sacrifiez les gens vertueux, vous lui  
 » laissez tyranniser l'Église, et aucun prélat n'est traité aussi  
 » bien que lui par votre majesté.

» Vous avez pour confesseur un jésuite vicieux qui n'aime  
 » que les gens profanes et relâchés, qui est jaloux au su-

» prême degré de l'autorité que vous lui avez donnée. N'est-  
 » il pas honteux qu'un tel homme fasse les évêques à son  
 » choix et décide de toutes les affaires de conscience? Vous  
 » êtes seul en France, Sire, à ignorer qu'il ne sait rien, que  
 » son esprit est grossier, quoiqu'il ne laisse pas que d'a-  
 » voir de la ruse avec cette grossièreté d'esprit, que les  
 » jésuites mêmes le méprisent, et sont indignés de le voir si  
 » facile à l'ambition ridicule de sa famille.

» Vous avez fait d'un religieux un ministre d'état, et le  
 » ministre ne se connaît ni en hommes, ni en finances, ni en  
 » administration; il est la dupe de tous ceux qui le flattent  
 » et lui font de petits présents; il ne doute ni n'hésite sur  
 » aucune question difficile. Un autre ministre n'oserait déci-  
 » der seul; pour lui, il tranche toutes les questions, de peur  
 » d'avoir à rougir de son ignorance devant quelqu'un. Il  
 » marche hardiment, sans craindre de vous égarer; il penche  
 » toujours au relâchement, et cherche à épaissir les ténèbres  
 » autour de votre majesté. Ainsi, c'est un aveugle qui en  
 » conduit un autre; et, comme dit Jésus-Christ: « Ils tom-  
 » beront tous deux dans la fosse. »

» Tous ceux qui vous entourent redoutent de vous éclairer;  
 » cependant la France est aux abois. Qu'attendent-ils pour  
 » vous parler franchement? que tout soit perdu! Qu'ils par-  
 » lent, qu'ils parlent donc; qu'ils se retirent, si vous êtes tel-  
 » lement ombrageux qu'on ne puisse vous donner un con-  
 » seil; qu'ils abandonnent le roi, si le roi ne veut que des  
 » flatteurs autour de lui. S'ils restent, ils doivent vous dire la  
 » vérité: malheur, malheur à eux, s'ils ne la disent pas, et  
 » malheur à vous si vous n'êtes pas digne de l'entendre! »

Cette lettre, sublime d'éloquence et de courage, ne produisit d'autre résultat que d'exciter dans l'âme du dévot monarque une haine violente contre son auteur, et nous en avons vu les conséquences dans les persécutions que l'illustre Fénelon eut à subir lors de ses disputes avec Bossuet.

Le jubilé séculaire s'ouvrit enfin, et l'or des peuples vint s'engloutir dans le trésor apostolique; mais Innocent XII n'eut pas la joie de contempler les richesses qui s'amoncelaient dans les caves du Vatican; une fièvre lente, qui le minait depuis plusieurs mois, l'emporta le 18 septembre 1700.

Pendant le dix-septième siècle, nous avons vu les pontifes de Rome se consumer en efforts impuissants pour disputer aux rois les prérogatives de leur omnipotence, et en être réduits, pour sortir de leur nullité, à soulever des querelles théologiques, à faire naître des hérésies, à encourager même des attaques directes contre la religion, préférant ainsi le sarcasme et les luttes à l'indifférence et à l'oubli des hommes. Dans le dix-huitième siècle, nous verrons les orgueilleux successeurs de l'Apôtre terrassés par une légion de génies sublimes, et la France secouer enfin les doubles chaînes de la superstition et du despotisme, saper les fondements du colosse papal, briser les sceptres des rois et faire un pas de géant vers la conquête de la liberté!

FIN DU HUITIÈME VOLUME.



## TABLE DU HUITIÈME VOLUME

DE

## L'HISTOIRE DES PAPES.

	Pages.
HISTOIRE POLITIQUE DU SEIZIÈME SIÈCLE. CRIMES DES ROIS, DES REINES ET DES EMPEREURS.....	:
Histoire de Léon XI, 240 <sup>e</sup> pape.....	161
Histoire de Paul V, 241 <sup>e</sup> pape.....	165
Histoire de Grégoire XV, 242 <sup>e</sup> pape.....	201
Histoire d'Urbain VIII, 243 <sup>e</sup> pape.....	217
Histoire d'Innocent X, 244 <sup>e</sup> pape.....	287
Histoire d'Alexandre VII, 245 <sup>e</sup> pape.....	329
Histoire de Clément IX, 246 <sup>e</sup> pape.....	357
Histoire de Clément X, 247 <sup>e</sup> pape.....	365
Histoire d'Innocent XI, 248 <sup>e</sup> pape.....	375
Histoire d'Alexandre VIII, 249 <sup>e</sup> pape.....	405
Histoire d'Innocent XII, 250 <sup>e</sup> pape.....	409

FIN DE LA TABLE DU HUITIÈME VOLUME.